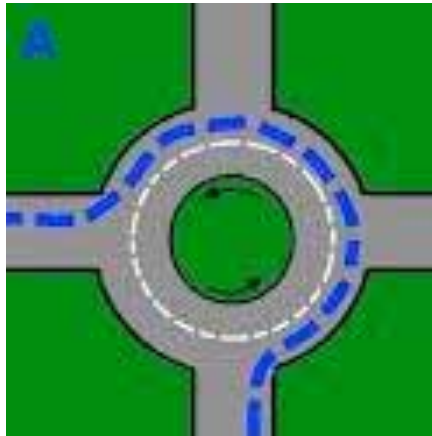


ESAT « Les Oliviers du Taouro »



UNI SPRO,
Le carrefour de
l'insertion des
travailleurs en situation
de handicap



Mise à disposition professionnelle Mode d'emploi

Mise à disposition de personnel

L'UNISPRO est le service de l'ESAT qui met à disposition des travailleurs en situation de handicap des entreprises. Ils exercent dans les locaux même de l'entreprise des actions ponctuelles ou régulières et toutes sortes d'activités : entretien des locaux, espaces verts, conditionnement ...)

→ Une solution souple et progressive, un accompagnement de pré-embauche avec une durée sur mesure.

Une démarche par étape

- Une évaluation du poste
- Un stage
- Un bilan professionnel
- Une mise à disposition à temps plein ou à temps partiel (peut être renouvelée)
- Un bilan professionnel
- L'embauche
- Un accompagnement pendant 2 ans

→ L'objectif de la mise à disposition vise à concrétiser l'embauche durable du travailleur en situation de handicap

Avantages pour l'employeur

- Une gestion administrative assurée par l'ESAT :

La personne reste employée par l'ESAT ; elle est mise à disposition dans l'entreprise jusqu'à l'embauche.

- Une prestation préalablement négociée, facturée mensuellement, sans autres charges annexes.
- Une Réponse à l'obligation d'emploi : Réduction de moitié de la contribution versée à l'AGEFIPH.
- Une image sociale et citoyenne

Les atouts de la personne en situation de handicap pour l'entreprise

Le handicap se traduit par un déficit plus ou moins important des capacités de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.

Ce handicap peut être compensé par :

- Une régularité dans l'accomplissement des tâches
- Le respect des consignes
- Une forte implication dans le travail
- Une intégration de la culture de l'entreprise

Mise à disposition pour un recrutement durable

Le service UNISPRO accompagne et met en place les conditions qui facilitent l'intégration professionnelle dans l'entreprise. Ces actions sont adaptées aux besoins de chaque entreprise et de chaque personne.

- Préparer l'accueil :

Sensibiliser l'équipe ou le référent au handicap, donner des repères, définir le périmètre du poste

- Communiquer et rassurer :

Assurer le lien entre l'entreprise et le travailleur en situation de handicap par des rencontres régulières. (Informer, échanger, expliquer...)

Un service compétent et réactif

Ses missions :

- Informer sur le handicap au regard du poste de travail et de son environnement
- Analyser le poste de travail avec une étude méthodique des tâches
- Présélectionner et proposer des candidats motivés et compétents
- Mettre en place le contrat de mise à disposition et en moduler les étapes
- Assurer l'accompagnement et le suivi de la personne dans son équipe
- Soutenir l'intégration dans le cadre d'un tutorat
- Aider au montage des dossiers concrétisant l'embauche
- Maintenir l'accompagnement de la personne en situation de handicap et le soutien à l'entreprise pendant 2 ans après la signature du contrat de travail

→ Le service UNISPRO est votre interlocuteur privilégié tout au long du processus.

Par où commencer ?

Vous souhaitez répondre à l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap, mais vous ne savez pas par où commencer ...

Sans engagement, l'ESAT peut vous rencontrer pour répondre à vos questions, analyser vos besoins et vous proposer un diagnostic.

UNISPRO

ESAT « Les Oliviers du Taouro »

149, Chemin du Moulin de la Clue

06140 Vence

Contact : Céline Caltabellota

tel : 04.93.24.56.24

fax : 04.93.24.56.25

Ils nous ont fait confiance

- Décathlon
- Wallgreen
- Metro
- Cari
- Mercedes
- Thyssenkrupp
- Virbac ...

